

BOULOGNE-BILLANCOURT, LE 12 MARS 2026

Les membres du Conseil d'administration, du Conseil scientifique et de l'équipe de l'Association Ensemble pour la petite enfance sont très honorés et heureux de vous annoncer que dans une lettre datée du 25 février 2026, la Ministre de la santé, de l'autonomie et des personnes handicapées nous accorde le Patronage de son Ministère.

Madame la Ministre se dit attentive aux travaux que nous menons en matière de prévention précoce et de soutien à la parentalité, en lien avec les acteurs territoriaux.

Ensemble, nous œuvrons à réduire les inégalités de destin et à faire du développement de chaque enfant une priorité nationale, déclinée sur l'ensemble des territoires en tenant compte de leurs spécificités et de leurs ressources.



Sous le
haut patronage du



**MINISTÈRE
DE LA SANTÉ, DES FAMILLES,
DE L'AUTONOMIE
ET DES PERSONNES HANDICAPÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*